

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION
DU COMITÉ DIRECTEUR DU 29 FEVRIER 2008**

COMITÉ DIRECTEUR

ALLIEZ Jacques	Excusé	GOICOECHEA Christian	Présent
ARSAUT Thierry	Excusé	GOYENETCHE Michel	Présent
BARUCQ Monique	Présente	GUEROBE J.Claude	Excusé
BATS J. Marc	Présent	GUERRA Patrick	Excusé
CAMINO Adrien	Présent	HIRIART Martin	Présent
CASAMAYOU Germaine	Excusée	LACOSTE Bernard	Excusé
CASTERES Thierry	Présent	LAGARDE J.Louis	Excusé
DEGERT Michel	Excusé	LAMARQUE Daniel	Excusé
DELBOS M.Claude	Présente	LASSALLE Alain	Présent
DESTAILLAC Jacques	Présent	MALASSAGNE J.Jacques	Excusé
DUCAP Eric	Excusé	MARRIS Christian	Présent
DUFOURG Roland	Présent	MELLIER Danielle	Présente
DUPRAT J.François	Absent	PASCASSIO-COMTE J. François	Présent
ECHEVERRIA Pierre	Excusé	POMMIES Francis	Représenté ⁽¹⁾
ETCHETO Michel	Présent	ROLLET Alain	Excusé
ETCHEVERRY André	Présent	SAINT PIERRE Michel	Présent
GARAT J.Baptiste	Présent	SOULE J.Baptiste	Excusé
GARRIGUES Pascal	Présent	SUPERVILLE Jean	Présent
GELIZE Michel	Excusé	VIDOU Daniel	Excusé

Présents : 20 Représenté : 1 Excusés : 16 Absent : 1

MEMBRES ASSOCIES

ANDRIEU François	Excusé	HAROCARENE Pascal	Excusé
BAIETTI Jean Louis	Représenté ⁽²⁾	IBAR Bernard	Excusé
BERTHELOT J .Claude	Excusé	LABADIE Christian	Présent
BONNAFOUS Robert	Excusé	LABISTE Bernard	Excusé
CLEMENT Marc	Représenté ⁽²⁾	LAFARGUE Daniel	Excusé
DOUAT Jean Paul	Présent	LAPORTE Guy	Excusé
DURCUDOY Christian	Excusé	MAUMET Philippe	Excusé
ETCHEMENDY J. Pierre	Excusé	MOLERES J. Claude	Excusé
GOALARD Paul	Présent	PECARRERE Claude	Excusé
GONY Jean	Présent	PEYRAT Dominique	Excusé
GOYENEIX Louis	Excusé	PIERROU Gérard	Excusé
GOYHENECHÉ J. Pierre	Excusé	VAN DAELE Christian	Excusé
HARAN Léo	Représenté ⁽²⁾		

INVITES

BEDERE Pascal	Présent	PLA Jacques	Présent
---------------	---------	-------------	---------

⁽¹⁾ par R. DUFOURG

⁽²⁾ par JF. PASCASSIO-COMTE

Le procès-verbal du dernier Comité Directeur n'ayant entraîné aucune remarque est adopté.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 MARS 2008

- Ouverture de la séance par le Président ;
- Appel des représentants des ligues et des clubs (**clôture à 9h30 très précises**) ;
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 31 Mars 2007 ;
- Homologation des résultats ;
- Rapport Moral ;
- Rapport d'Activités ;
- Rapport financier et approbation des comptes ;
- Modifications du Règlement Financier ;
- Fixation du prix des licences (+ 1 €) et des diverses contributions ;
- Rapports d'activités présentés par les Ligues ;
- Rapport de la Direction Technique Nationale ;
- Signature d'un avenant avec le Président de l'U.S.E.P. ;
- Questions diverses.

VŒUX DES COMMISSIONS, CLUBS, LIGUES ET COMITE DIRECTUR

VŒUX DES LIGUES



Ligue du Pays-Basque

La Ligue

1. Demande le Remplacement des joueurs : tous les joueurs inscrits comme remplaçants devraient pouvoir jouer sans tenir compte du nombre de joueurs titulaires ou alors un seul titulaire en catégorie Poussins, Benjamins, Minimes et Cadets.
2. Demande au moins dans les catégories de jeunes : Il nous semblerait que le remplacement devrait être plus souple que la méthode actuelle. En effet, combien de parties déplacées (pour différents motifs plus ou moins valables), combien de parties non jouées et arrangées et combien de forfaits !
Est-ce que cette formule n'apporterait pas enfin la notion de titulaire et de remplaçant que nous retrouvons dans tous les sports et de fait éduquerait nos pilotai au fait que la Pelote doit être un sport à part entière et non subalterne pour certains ?
✍ Vœux rejetés par 14 voix contre, 1 pour et 3 abstentions.
3. Demande que le médecin habilité pour donner son feu vert pour un simple sur classement soit le médecin de famille, celui qui connaît le mieux le joueur ou la joueuse concernés (la règle que nous impose maintenant les Pouvoirs Publics, va d'ailleurs dans ce sens).
✍ Accord du Comité Directeur à l'unanimité.
Sera transmis à la Commission Médicale qui se réunit le Samedi 22 mars.
4. Demande
 - 1) pour le Chistera joko garbi en fronton place libre : Lors des engagements, accepter une extension par équipe.
 - 2) pour le Rebot : Lors des engagements, accepter deux extensions par équipe.
 - 3) en commentaires : Éviter les « super » équipes qui se forment au détriment des équipes de club.
 - 4) pour les règles de remplacement : Clarifier les règles de remplacement, notamment pour les équipes de 3 et de 5 joueurs.**✍ Une longue discussion s'engage. Il est vrai que l'on peut ainsi constituer de Super équipes, rien dans le règlement ne l'empêche. Vœu repoussé.**
5. Demande à la FFPB de verser 3,50 euros par licencié au lieu de 3,35 euros.
✍ Adopté à l'unanimité et à proposer à l'Assemblée Générale du 22 mars 2008.



Ligue des Landes

1. Extensions

Revenir au principe qu'il n'y ait plus d'obligation pour les participants à un Tournoi Fédéral d'appartenir au même Club. Ainsi, les Tournois Fédéraux se disputeraient entre des équipes émanant de Clubs ou d'ententes de joueurs licenciés dans des Clubs différents.

✍ Vœu rejeté par 6 voix contre, 4 pour et 7 abstentions.

2. Main nue Jeunes (commission Main nue)

Pour valoriser la compétition Main nue jeunes en fronton mur à gauche, nous souhaiterions que la saison sportive débute par la main nue jeunes en trinquet, puis en fronton mur à gauche.

✍ A traiter ultérieurement par la commission main nue.

3. Paleta pelote de gomme creuse en Trinquet (commission instruments)

La compétition de Paleta pelote de gomme creuse en Trinquet, se déroule actuellement après le 1er février, date de demande d'extension, au 15 juin, date des Finales fédérales. Ne serait-il pas préférable et judicieux d'incorporer cette discipline dans la période des Championnats d'été, quitte à modifier légèrement les dates de début et fin de compétition.

✍ A traiter ultérieurement par les deux commissions (Dames et Messieurs).

4. De Sainte Marie de Gosse

Le club de Sainte Marie de Gosse serait heureux de recevoir les Finales de Championnat de France en fronton mur à gauche Paleta pelote de gomme pleine catégories Seniors hommes ou féminines.

✍ Demander des "éclaircissements" au club. Il n'y a pas de Championnat de France en fronton mur à gauche à Paleta pelote de gomme pleine catégories Seniors Hommes, et pas de compétitions chez les féminines.

5. De Saint André de Seignanx

Pour les finales du Championnat de France, nous souhaiterions que les clubs jouent avec leurs polos et leurs sponsors.

✍ La Commission des relations publiques fait remarquer que toutes les finales se jouent avec les polos des clubs, sauf pour la Nationale A et les finales de la Grande Semaine. C'est le minimum pour que la FFPB valorise ses partenaires.

Vœu rejeté par 19 voix contre et 1 abstention.

Pour ce qui concerne les couleurs des polos, se référer à l'article 412.0.



Ligue du Béarn

1. Journée de la Grande semaine 2009 : Le Stade Salisien demande une journée des championnats de France été 2009.

✍ Vœu transmis à la Commission Sportive Générale.

2. Paleta pelote de gomme creuse en fronton mur à gauche : La ligue du Béarn (Morand) demande à décaler le Tournoi fédéral Paleta pelote de gomme creuse en fronton mur à gauche de 15 jours pour permettre aux écoles de pelote de se mettre en place.

✍ Vœu renvoyé vers la commission de la spécialité.

3. Extensions de licence : La ligue du Béarn demande de mettre en concordance le texte du règlement et les formulaires de demande - précisions sur catégories et spécialités.

✍ Il faut que la Ligue du Béarn nous mentionne où se situe l'anomalie.

Ce vœu sera examiné en Commission Administrative.

4. Remplacements : La ligue du Béarn demande la possibilité d'utiliser deux remplaçants pour les cas exceptionnels (cas des deux titulaires blessés entraînant le forfait automatique).

✍ Ce vœu n'a pas lieu d'être, c'est déjà prévu.

5. Paleta pelote de cuir :

Vœu n°1 : Révision triennale des quotas de places par ligue et par discipline en nationale B adaptés aux tailles des championnats des ligues.

✍ Vœu rejeté par 19 voix contre et 1 abstention.

Vœu n°2 : La nationale A paleta pelote de cuir trinquet doit comporter 12 équipes comme c'est le cas dans les autres disciplines.

✍ Vœu rejeté à l'unanimité.

Vœu n°3 : A paleta pelote de cuir trinquet, l'instauration d'un système de groupe fort et faible à l'instar de ce qui se fait à pala corta (ou dans toutes les disciplines des championnats du monde !).

✍ Vœu renvoyé vers la commission de la spécialité.

Vœu n°4 : Dans l'article du règlement limitant à 2 compétitions simultanées par joueur, remplacer le mot compétitions par disciplines + Obligations aux clubs d'assumer un forfait en cas d'incapacité à jouer les parties.

✍ Vœu rejeté par 19 voix contre et 1 abstention.

Vœu n°5 : Je souhaite que la FFPB œuvre pour un retour de la pelote de fabrication française pour les compétitions internationales à paleta pelote de cuir en fronton mur à gauche 36 mètres et ce pour diverses raisons :

1° En France, nous avons au moins trois fabricants de pelotes garants d'une certaine concurrence. En Espagne, je ne connais que Cerviño qui me semble-t-il possède un monopole. De plus, il ne délivre jamais de facture privant ainsi certains clubs de la subvention pour achat de matériel.

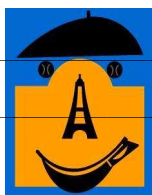
2° L'argument économique (basé sur quelle étude ?) invoqué ne tient pas dans le sens où bon nombre de joueurs français continuent à jouer avec les paletas françaises. De ce fait, ils consomment énormément de paletas car ces pelotes sont plus dures. De même, si tout le monde se mettait à jouer avec des paletas espagnoles, n'affaiblirions-nous pas le marché français des fabricants de paletas ?

3° Le jeu de paleta avec pelote espagnole ressemble beaucoup trop à celui de la pala corta : construction du point et attaque disparaissent au profit de puissance et échanges brefs.

4° Les nouveaux sols en résine des frontons mur à gauche récents accélèrent encore plus le jeu. La possibilité de voir des échanges longs et disputés reste rare même si l'on a sur la cancha quatre joueurs de très haut niveau. Cela ne favorise pas le développement de la paleta. Pour monsieur tout le monde, l'apprentissage de la paleta devient très compliqué, et le plaisir du jeu réduit à la durée de l'échange qui raccourcit encore du fait de la faiblesse du niveau ! De même à haut niveau, le spectacle s'en trouve amoindri, comparons la qualité des deux dernières finales de nationale A (2005 pelote française, 2006 et 2007 pelote espagnole).

En conclusion, je pense que le retour de la pelote française est indispensable au bon développement de la paleta pelote de cuir, ne serait-ce que pour intégrer de nouvelles nations aux championnats du monde. Tout le monde sait bien qu'entre les quatre premières nations mondiales et les autres, il y a un écart considérable qui restera quasiment impossible à combler si l'on associe la difficulté de jeu élevée qu'impose la pelote espagnole à l'extrême rapidité des nouveaux frontons mur à gauche.

✍ Ce vœu sera transmis à la FIPV.

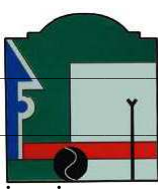


Ligue d'Ile de France

1. La Ligue demande la programmation de parties de groupe le 15 juin 2008 à Paris à l'occasion de la Fête Basque :

- à Rebot seniors Nationale A contre Châtillon ;
- à Pala seniors Nationale B contre Savigny sur Orge.

✍ Transmis aux Commissions des spécialités concernées.



Ligue de Côte d'Argent

1. La commission juges arbitres de la LCAPB souhaite, pour tous les championnats fédéraux, le retour à l'ancienne formule, soit : désignation du juge par la FFPB après consultation de la commission juges arbitres de la ligue où doit se jouer la partie.
(Ce vœu ne concerne pas ni les tournois fédéraux ni les challenges).

Commentaires :

Ce vœu n'a pas pour but de remettre en question l'action générale de la FFPB et de sa commission fédérale des Juges Arbitres.

Mais les arbitres de la LCAPB réunis en assemblée générale le 19 Janvier 2008 ont tenu à montrer leur désaccord pour l'arbitrage du championnat Trinquet Paleta pelote de gomme pleine Nat. A.


En effet, l'arbitrage des groupes a été confié aux soins des clubs recevant les compétiteurs sans consultation (s'ils le veulent) de la commission Juges Arbitres de leur ligue respective.

Un tel procédé nous fait faire un bond en arrière de quelques dizaines d'années et n'est pas digne d'une modernité nécessaire.

De plus, et cela s'est vérifié, il n'y a pas très longtemps, une telle méthode d'arbitrage laisse la porte ouverte à toutes les tricheries possibles.

Il nous semble important, pour la crédibilité de notre sport, qu'une telle expérience ne se renouvelle pas.

Que dirait-on si les Clubs du Top 14 de rugby et de la ligue 1 de football nommaient eux-mêmes les arbitres ?

-  **Les Commissions de spécialités s'adresseront aux Commissions des Juges arbitres des Ligues. Si impossibilité d'assumer, le club qui reçoit assurera "l'arbitrage".**




Ligue de Midi-Pyrénées

1. Remboursement déplacements championnats de France

Devant les problèmes financiers que la Fédération rencontre, sa Commission des Finances, approuvé par son Comité Directeur, propose de modifier le règlement afin de réduire les remboursements pour les équipes participant aux Championnats de France.

Si la Fédération veut développer la Pelote Basque, il faut que les propositions soient plus constructives quitte à être plus révolutionnaires :

C'est pourquoi je propose de supprimer les remboursements pour toutes les compétitions seniors, mais par contre garder les modalités actuelles (l'idéal serait même de les améliorer) pour toutes les compétitions jeunes (Championnats de France, Challenges ou Tournois fédéraux en particulier celles dans les spécialités internationales) afin de favoriser les clubs formateurs.


-  **Lors du dernier Comité Directeur, diverses propositions ont été votées afin qu'elles soient présentées à l'Assemblée Générale de la FFPB.**

2. Contrats d'Objectifs

Les Contrats d'Objectifs entre la Fédération et les Ligues donnaient une certaine souplesse (quoique les décisions de la Commission qui attribuait les subventions étaient parfois inexplicables ou incompréhensibles) à la Fédération pour évaluer les projets des Ligues et les aider en conséquence.

Leurs remplacements par une somme fixe basée sur le nombre de licenciés ne tient pas compte des difficultés et du travail des Ligues : il est plus facile d'avoir un licencié au Pays-Basque qu'en Nouvelle Calédonie ou Saint Pierre et Miquelon.

C'est pourquoi je propose de multiplier cette somme fixe par un coefficient (entre 1 et 2 par exemple) fonction de l'éloignement de la Ligue par rapport à BAYONNE.

-  **Vœu rejeté à l'unanimité.**



Ligue de Provence, Alpes, Côte d'Azur, Corse

La Ligue

1. Demande que la FFPB maintienne dans le prochain mandat l'organisation des tournois fédéraux en fronton place libre et en trinquet pour les catégories P-B-M-C.
Compétitions devenues incontournables pour les Ligues qui pratiquent en majorité la gomme pleine. Ces équipes n'ont que ce moyen pour s'affronter en compétitions fédérales.
✍ Le Comité Directeur ne voit pas pourquoi l'organisation de ces tournois serait supprimée. Toutefois, la future équipe décidera.
2. Demande que la FFPB nous accorde l'organisation en mars 2009 des finales Nationale A et Nationale B en trinquet, paleta pelote de gomme pleine.
Cette manifestation nous permettait de développer la dynamique d'investissement du trinquet au niveau des élus et de la population locale.
✍ Vœu renvoyé vers la commission de la spécialité et la Commission Sportive Générale.



Ligue d'Ile de la Réunion

1. Club Saint Leu :
Est-il possible que le secrétariat de la FFPB puisse envoyer directement les licences aux destinataires, évitant ainsi un intermédiaire, le club ? Cette démarche paraît plus gratifiante vis-à-vis du licencié au même titre que celui-ci reçoit directement la revue fédérale Pilota.
✍ Vœu rejeté à l'unanimité.
2. Commission DOM TOM Pays francophones :
L'expérience montre que l'amélioration du niveau technique du Challenge France conduit les équipes championne et finaliste à progresser de plus en plus dans la qualification du Championnat de France Nationale B. La durée de séjour imposée par les participations au Challenge France suivi du Championnat Nationale B, conjuguée aux problèmes d'éloignement et de déplacement aérien, font que certains joueurs se trouvent dans l'incapacité de poursuivre le Championnat et se déclarent forfaits pour cause de force majeure. Une telle situation qui porte tort aux organisateurs de la compétition, encourt règlementairement une sanction fédérale.
Afin d'éviter de tels désagréments, nous souhaitons que le règlement déjà existant en phase finale, qui permet la substitution d'une équipe en cas de défection, puisse voir son champ d'application élargi aux rencontres des joueurs sélectionnés lors du Challenge France.
✍ Vœu accepté, une dérogation au règlement sera prévue pour le challenge France et surtout pour la suite de la compétition en Championnat de Nationale B.

Ligue du Nord

1. La FFPB a-t-elle intérêt à conserver des petites ligues ?
Nous souhaitons la mise en place d'un plan de développement sur quatre ans (durée d'un mandat) qui réponde à cette question.
Si la réponse est « oui », une aide annuelle pérenne de 1000 € minimum est nécessaire pour que la ligue assure sa mission d'instance sportive régionale.
2. Que la commission technique et pédagogique puisse réfléchir à des moyens de promotion de la pelote pour des spécialités comme la paleta dans des lieux dépourvus d'infrastructure à l'image de ce qui a été fait avec le « xister ».
✍ La FFPB aide déjà les "petites ligues" et continuera dans les mêmes conditions.

1. Stage de formation à l'arbitrage sur St Pierre.

✍ C'est une action qui est toujours possible.

2. Participation au Challenge France 2008 (3 joueurs).

✍ Vœu accepté.

3. Aide de la FFPB pour le projet extension de la Maison Basque afin d'avoir un local pour la pratique de la pelote pendant la mauvaise saison. Nous avons pris cette nouvelle orientation suite à l'abandon du projet fronton mur à gauche. La dimension de l'extension est plus en accord avec un trinquet et le coût plus réaliste.

✍ La FFPB peut aider mais pas sous forme financière.

VŒUX DES COMMISSIONS

Commission des Finances

Après avis de la Commission des finances, le Bureau propose d'augmenter le prix de la licence de 1 € à compter de 2009.

Christian Marris fait une contre proposition d'augmentation à 2 euros qui est rejetée.

✍ La proposition d'augmentation de 1 euro est donc acceptée. Elle sera présentée à la prochaine Assemblée Générale.

POINT SUR LES FINANCES

Jean SUPERVILLE informe les membres du Comité Directeur que le Compte de Résultats tend vers l'équilibre avec un solde positif de 2 200 €.

Il rappelle que cela n'a été possible qu'en maîtrisant les frais généraux et le coût du Pilota, limité à 32 pages.

Il rappelle également que depuis 2002 le compte de résultats est positif mais reste néanmoins fragile, d'où la proposition d'augmenter le prix des licences tout en continuant à réduire les dépenses.

Roland DUFOURG présente la modernisation du secrétariat qui entraînera des investissements importants en 2008 : achat de logiciel, photocopieur, mise à niveau de l'existant en matière informatique.

LIGUE PROFESSIONNELLE

Le Ministère a réécrit le règlement de la Ligue Professionnelle. Jean-Baptiste Garat précise que des demandes de modifications soient demandées au Ministère. Elles ne changeront en rien le contenu.

Accord du Comité Directeur.

La Ligue Professionnelle est une super-commission fédérale qui rend des comptes à la Commission Sportive Générale ainsi qu'à la commission des finances, elle bénéficiera d'un compte bancaire séparé mais toujours fédéral.

Jean-François PASCASSIO-COMTE et Adrien CAMINO s'étonnent qu'il y ait des professionnels à grand chistera.

CONVENTION PELOTE PASSION - Christophe Dardy -

Roland Dufourg expose que, sur les conseils du Ministère, il est important de se lier aux organisateurs par des conventions et invite le Comité Directeur à approuver la convention avec Pelote Passion élaborée en Bureau. Il précise qu'en Bureau il y a eu 2 votes contre et non 2 abstentions. Il note également qu'en cas de manquement la convention sera remise en cause.

Le Comité Directeur valide cette convention par 11 voix pour, 2 abstentions et 4 contre.

CONVENTION USEP

La signature de l'avenant se fera lors de l'Assemblée Générale.

LICENCES

Un groupe de travail explore les différentes pistes pour aboutir à la création d'une licence loisir et augmenter ainsi le nombre de licenciés, en collaboration avec LANDES MUTUALITE et ACS.

Les premières propositions de Landes Mutualité, sans éléments de référence, notamment le taux de sinistralité de MMA, sont trop élevées. Landes Mutualité préparera une nouvelle proposition en tenant compte du taux de sinistralité.

Jean SUPERVILLE demande de prendre le temps nécessaire pour bien prendre en compte tous les éléments concernant ce dossier.

Il propose aussi de mieux communiquer sur la notion de licence et d'assurance.

REGLEMENT EN MATIERE DE TENUE

Actuellement, le non respect du règlement ne peut être sanctionné.

Le juge arbitre ne peut actuellement, en cas de manquement au règlement ou de refus d'un joueur, appliquer la sanction "partie perdue".

Le Comité Directeur donne son accord pour modifier le règlement et rajouter "partie perdue" comme sanction. Article 412.0.

TOURNOI MOINS DE 22 ANS EN FRONTON MUR GAUCHE ET TRINQUET A MAIN NUE

Pour le fronton mur à gauche, un "appel à joueurs" a été fait auprès des clubs, pour le trinquet, la Commission de spécialité avisera.

PRO/AM GRAND CHISTERA - CESTA PUNTA

Les parties de Cesta punta se dérouleront du 11 au 29 avril 2008 et de Grand chistera pendant l'été, les dates ne sont pas encore fixées.

D.T.N. - NOMINATION DES ENTRAINEURS

Jacques PLA invite à lire attentivement le prochain PILOTA pour prendre connaissance des trois actions importantes qui y sont développées :

- L'accompagnement administratif et financier pour développer la pelote dans les collèges,
- Evaluation des joueurs,
- La collaboration entre la FFPB et Orange Sport.

Pascal BEDERE donne la liste des entraîneurs retenus :

Championnats du Monde des moins de 22 ans en fronton mur à gauche 36 mètres - Argentine.

- Laurent HARGUINDEGUY - Main nue
- Benoît DUPRUILH - Pala corta
- Christophe DE ELIZONDO - Paleta pelote de cuir

Coupe du monde en trinquet - Cuba.

- Thierry ITOIZ - Main nue
- Jean-Marc PETRISSANS - Paleta pelote de cuir
- Ramuntxo BELLY - Paleta pelote de gomme creuse Dames
- Marc LASSALLE - Paleta pelote de gomme creuse Messieurs
- Jean LARISSON - Xare

Préparateurs physiques :

- Laurent HARGUINDEGUY
- Pierre BOUCHET.

POINT SUR LE MONDIAL 2010

Roland DUFOURG informe le Comité Directeur de la création d'un comité d'organisation (CO 2010) pour les championnats du monde de 2010 sous forme de loi 1901. Le budget prévisionnel est de l'ordre de 1 150 000 €. Pour le moment, son activité est suspendue pour cause d'élections municipales.

Demande d'homologation de pelote

Michel ETCHETO rend compte des essais de six pelotes pour la main nue, fabriquées par Monsieur FOURMEAU. Ces essais ont été réalisés dans des clubs et auprès des joueurs Elite pro.

Suivant les conseils de la Commission de spécialité, le Comité Directeur valide, à l'unanimité, cette demande d'homologation.

Extension IHITCAGUE

La demande d'extension de ce joueur, suite à son appel, est validée.

Contrôle Anti Dopage

Roland Dufourg présente les cas de dopage de Dimitri WELMANT et Florent DIJOUX ainsi que les sanctions infligées, à savoir :

pour Dimitri WELMANT, 3 mois de suspension et retrait du titre de champion de France,
pour Florent DIJOUX, 9 mois de suspension et retrait du titre de champion de France.

Michel GOYENETCHE

Suite au forfait de l'équipe de Xare de l'US Saint Palais Amikuze, Michel GOYENETCHE, le Président de la Ligue d'Ile de France demande ce que va faire la FFPB.

La Commission Sportive Générale a saisi la Sous Commission disciplinaire qui doit statuer.

Michel GOYENETCHE regrette que les joueurs de paleta pelote de gomme creuse ayant atterri à Pau au lieu de Biarritz pour cause de brouillard, n'ayant pu se présenter, aient eu partie perdue.

Extensions de licence pour l'US DAX

Paul GOALARD explique que deux demandes d'extensions ne sont pas arrivées dans les délais pour cause de mauvaise adresse et de perte de courrier.

Le Comité Directeur demande de représenter ces dossiers et à la Ligue de les traiter. Accord à l'unanimité sauf 1 abstention.

Tournois et championnats

Michel ETCHETO dénonce les nombreuses interférences des tournois privés (EPB, Tournoi de Cize...) sur le déroulement des différents championnats, tout le monde voulant les mêmes joueurs en même temps.

Jean Baptiste GARAT explique que le championnat par équipes Elite Pro a été repoussé pour cause de tournoi de Cize au mois de mars après entente préalable et, malgré le protocole d'accord précisant que les championnats Elite Pro devaient se dérouler durant les mois de Janvier, Février, Mars et Avril.

Mattin HIRIART suggère de demander à Edouard MAYTE d'organiser le tournoi de Cize à date fixe.

Pour ce qui est de l'organisation du Masters du Pays-Basque, nous ne devons pas oublier que la Commission d'Urgence a donné son accord. Il faut trouver un accord afin que tout le monde puisse organiser sa compétition.

Le Tournoi fédéral à Paleta pelote de gomme pleine en trinquet catégories benjamins, minimes et cadets sera organisé par la Ligue Côte d'Argent les 25 et 26 octobre 2008.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 15.

Le Secrétaire Général
Michel SAINT PIERRE

Le Président
Roland DUFOURG